

073-267310092-20250930-2025_09_3 Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION Mardi 30 septembre 2025

CIAS - L'Action Sociale à votre service

Albertville, Allandar, Beaufart, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennar, Crest-Valand, Esserts-Blay, Frumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies
Lo Bâthie, Lo Giettar, Marthod, Mercury, Montailleur, Manthion, Notre-Dame-de-Bellecambe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Saint-Hilène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savaie, Ugine, Venthan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice: 31 / Quorum: 16

Nombre d'administrateurs présents : 17 Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Délibération n° 31



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 30 septembre 2025

Albertville, Allandar, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennar, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-lisère, Grésy-sur-lisère, Grignon, Hauteluse Les Saisies La Bâthie, La Giettar, Marthad, Mercury, Mantailleur, Manthian, Notte-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-de-Sellikires, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-lisère de Comment de Comment

Objet : Personnes âgées – Résidence autonomie « Les 4 Vallées » à Albertville – Demande de renouvellement concernant l'exploitation d'un système de vidéoprotection

Rapporteur: Philippe BRANCHE

La Résidence autonomie « Les 4 Vallées » à Albertville est équipée d'un système de vidéoprotection avec 7 caméras extérieurs et 1 caméra intérieure.

La mise en fonctionnement d'un dispositif de vidéoprotection sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public est soumise à une autorisation préalable délivrée par le Préfet du Département. L'autorisation préfectorale est valable 5 ans. Le renouvellement de l'autorisation doit faire l'objet du dépôt d'un nouveau dossier complet.

Ainsi, il convient au CIAS Arlysère de renouveler sa demande d'autorisation d'exploitation de ce système de vidéoprotection auprès de la Préfecture de Savoie.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à procéder à la demande de renouvellement concernant l'exploitation d'un système de vidéoprotection à la Résidence autonomie « Les 4 Vallées » à Albertville;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous actes afférents à ce dossier.

La secrétaire de séance Sophie GHIRON Extrait certifié conforme et exécutoire Pour le Président empêché Le Vice-Président François GAUDIN

